

POUR LE DÉVELOPPEMENT D'UNE CONCEPTION SYSTÉMIQUE DES INTÉRÊTS

Jean-Philippe GAUDRON et Stéphanie ARAUD

Université Toulouse le Mirail

Peut-on appréhender d'une façon globale et intégrée les nombreux intérêts que possèdent les individus pour des activités touchant tant les aspects professionnels qu'extra-professionnels de leur existence ? A l'instar des recherches menées sur l'interdépendance des milieux de vie, les travaux présentés visent à élaborer un modèle reposant sur une conception systémique des intérêts, autrement dit, un modèle prenant en considération les dimensions et déterminants non professionnels des intérêts professionnels. Les observations par questionnaire menées au cours de plusieurs études exploratoires auprès de 700 étudiants, montrent que la typologie de Holland peut servir de support à cette approche systémique des intérêts. Des propositions de travaux tant sur un versant de recherches universitaires que sur des applications pratiques possibles d'un tel modèle sont offertes en guise de conclusion.

1. INTRODUCTION

Dans le champ de la psychologie de l'orientation, de nombreux travaux ont appréhendu la construction des projets vocationnels à partir de la description des intérêts professionnels (Strong, Kuder, Roe, Holland). Cette "approche psychotechnique" de l'orientation s'est souvent cantonnée à la mesure des intérêts professionnels considérés comme des traits stables de la personnalité dont il s'agissait d'examiner l'appariement ou la congruence avec des types d'environnements professionnels. Dans cette perspective, une des définitions les plus couramment citées est celle de Dupont, Gendre, Berthoud et Descombes : «*Les intérêts correspondent à des tendances ou dispositions relativement stables ou durables (et dont le développement semble associé à celui de l'image de soi) orientées vers différents domaines d'objets ou, plus exactement vers différents domaines d'activités et d'expériences vécues dans un milieu culturel donné, ces tendances seraient également conditionnées par les pressions plus ou moins fortes définissant les rôles dévolus aux deux sexes.*» (Dupont et coll. , 1979, p.11).

Notons que ces auteurs rappellent qu'ainsi défini, cet univers des intérêts ne se limite pas au seul monde professionnel : il englobe, selon eux, le monde des loisirs soit, «*l'ensemble des activités exercées ou des passivités vécues en dehors ou à côté du travail* ». Cependant, l'étude des intérêts professionnels, qui tient encore une place centrale dans ce courant théorique et dans les pratiques d'orientation, ne met souvent l'accent que sur les préférences pour des professions et/ou des activités professionnelles.

Pourtant, Guichard et Huteau (2001) constatent une évolution quant à la place de la carrière professionnelle dans le cours de l'existence dans de nombreux modèles : depuis les années 80 en

effet, celle-ci tend à être analysée en étant replacée dans le contexte plus large des autres rôles de la vie. Ainsi, Super, Savickas et Super (1996) soulignent que le "développement de carrière" ne se réduit pas à l'orientation vers une profession ni même à l'occupation d'un emploi.

Pour Boutinet, «*La carriérologie ne saurait désormais se réduire aux seuls itinéraires professionnels ; elle concerne de façon beaucoup plus large les différents itinéraires existentiels (conjugaux et familiaux, professionnels, associatifs...) construits ou à construire par l'adulte. Or, ces itinéraires, quels qu'ils soient, se font beaucoup plus capricieux et imprévisibles, parfois autonomes les uns des autres, parfois indépendants...* » (Boutinet, 2001, p.23).

Riverin et Simard (2003) en s'appuyant sur une vision post-moderne du travail correspondant à la vision du multi-travail et non à celle de la centralité du travail-emploi, refusent la thèse d'un lien de neutralité entre le travail et le loisir. Ils suggèrent de redéfinir ce lien en inscrivant le loisir qui vise des objectifs de développement personnel et de citoyenneté (ce qu'ils nomment le loisir critique) au sein d'une conception holistique du multi-travail et ce au même titre que le travail-emploi.

Mais dès lors, comment appréhender les intérêts de sorte que les activités de loisirs ou professionnelles ne soient pas étudiées indépendamment les unes des autres et sans pour autant subordonner les premières aux secondes comme cela a été traditionnellement le cas ?

Comment intégrer les intérêts que l'on peut porter à des actions humanitaires ou d'engagement citoyen, qu'il s'agisse de volontariat, de militantisme ou tout simplement de relation de bon voisinage ou d'entraide familiale ? Peut-on, à l'instar de modèles qui décrivent les activités comme un système, concevoir une approche systémique des intérêts ?

Pour apporter des éléments de réponse à ces questions, et après un bref paragraphe sur l'évaluation des intérêts professionnels, nous rappellerons la nature des liens que de nombreux auteurs ont établie entre les activités de loisirs et professionnelles (l'idée de considérer la personne dans la globalité de sa vie pour évaluer ses préférences en termes de professions a conduit certains auteurs d'inventaires à prendre en compte les activités de loisirs dans l'évaluation du style de vie qui reflète les intérêts de la personne) et la façon dont les chercheurs ont pu mesurer les seuls intérêts de loisirs. Ensuite, nous dépasserons le cadre des activités de loisirs pour aborder l'ensemble des activités extra-professionnelles, et nous présenterons la théorie de la socialisation active plurielle et son modèle du système des activités. Enfin, en nous appuyant sur la typologie de Holland, nous exposerons la façon dont nous essayons de construire un inventaire permettant d'appréhender les intérêts de façon systémique ainsi que les principaux résultats des études exploratoires jusqu'alors menées.

2. CADRE THEORIQUE ET PROBLÉMATIQUE

2.1. L'évaluation des intérêts professionnels

Rappelons rapidement que les intérêts professionnels sont mesurés depuis près de quatre-vingts ans. Ils sont évalués le plus souvent à partir de professions ou d'activités professionnelles

en demandant généralement au répondant d'indiquer ses préférences, qu'il s'agisse d'effectuer des choix parmi différentes propositions ou de dire s'il aime ou n'aime pas, est intéressé ou non. Parfois sont également proposées des activités extra-professionnelles (Strong), plus rarement des personnages illustres (Holland) ou des situations qu'il faudra là encore choisir ou rejeter. Et si leur définition n'a guère changé, Huteau (2001) relève néanmoins au moins deux types d'évolution : l'arrivée de la théorie de Holland et l'utilisation des inventaires d'intérêts comme technique facilitant le développement personnel plutôt que comme outil de diagnostic.

Rappelons également, si besoin est, que Holland propose six dimensions des intérêts qui sont en fait pour lui l'expression de six types de personnalité et de six types d'environnement professionnel (Réaliste, Investigateur, Artistique, Social, Entreprenant et Conventionnel). Le modèle hexagonal qu'il suggère, schématise le constat que les six dimensions ne sont pas indépendantes. Certaines sont plus proches que d'autres, ce qui est visualisé par les positions des initiales des types sur des angles contiguës ou opposés de l'hexagone (le RIASEC). Cette structure hexagonale a été globalement validée même si parfois les dimensions Entreprenant et Conventionnel arrivent à être presque confondues et que les activités de plein air ont tendance à s'éloigner des autres activités réalistes de type mécanique ou manuel. Guichard et Huteau (2001) rappellent enfin que cette théorie structurale des intérêts néglige deux aspects importants : 1) le développement des intérêts et 2) les phénomènes de stratification sociale que sont le prestige et le caractère plus ou moins sexué des professions.

2.2. Les catégorisations et les conceptions des loisirs

Deux constats (qui de plus, nous importent beaucoup en carriérologie) peuvent être faits lorsque l'on aborde la littérature sur les loisirs, leurs développements, leurs définitions. On constate tout d'abord qu'assez rapidement, les spécialistes du domaine ont jugé nécessaire de proposer des catégorisations, tant le terme loisir recouvre des pratiques individuelles, collectives et sociales aussi diverses que variées mais surtout et fondamentalement à visées multiples. Par exemple, Dumazedier et Ripert (1966) définissent les loisirs sur la base de quatre caractères : libérateur, gratuit, hédonique et personnel. On retrouve d'ailleurs cette notion de liberté avec Neuliger, (1976) pour qui le loisir correspond à "*un état dans lequel la personne éprouve ou ressent que ce qu'elle fait, elle le fait librement et parce qu'elle désire le faire*", et plus près de nous avec Yonnet (1999), qui insiste sur le caractère non obligatoire de tout loisir.

Autre exemple avec Super (1964) qui propose une classification tripartite des loisirs en relation avec la profession exercée de celui qui s'y adonne : le premier groupe est appelé loisirs supplémentaires : les loisirs ressemblent à la profession exercée (une institutrice qui passe ses congés à encadrer des centres de vacances pour enfants) ; le second groupe est appelé loisirs complémentaires : ceux-ci ne ressemblent pas à la profession exercée mais à d'autres professions (un responsable administratif qui est un véritable cordon bleu) ; la troisième catégorie regroupe les activités de loisirs qui ne rappellent aucune profession (philatélie, télévision, sport...).

Autre exemple encore plus récent, Riverin et Simard (2003), proposent une catégorisation également tripartite : le loisir récréatif insouciant qui vise la relaxation et le divertissement ; le loisir récréatif responsable qui, à l'aspect agréable, ajoute un objectif de développement personnel ou collectif ; le loisir engagé enfin, où les buts de développement personnel ou collectif guident le choix des activités agréables. Cependant pour eux, le loisir engagé ne s'identifie pas au volontariat qui lui, ne comporte pas l'objectif agréable : les activités y sont choisies prioritairement dans un but humanitaire, accessoirement pour un développement personnel. Les auteurs nomment loisirs critiques les deux dernières catégorisations.

Le second constat que l'on peut faire concerne une conception des loisirs qui, dans la majorité des cas, est pensée en terme de lien, ou en référence, voire en opposition avec le travail. Pourtant, Dumazedier (1962) rappelle qu' « *il serait...inexact et dangereux de définir le loisir seulement par opposition au travail professionnel, comme c'est l'usage chez la plupart des économistes et sociologues qui ont traité de cette question... c'est surtout par opposition à l'ensemble des nécessités et obligations de la vie quotidienne que se définit aujourd'hui le loisir* ». Rappelons que les psychologues ont surtout étudié et utilisé les loisirs comme indicateurs d'intérêts professionnels, avec comme problème central, celui de la relation entre loisirs et choix professionnels ou scolaires. Ainsi, Dyer (1939), Super (1940), Dumazedier (1962), Holland, (1997) ont constaté que les loisirs constituaient l'une des sources du choix professionnel.

Par exemple, Bujold et Gingras (2001) rappellent que pour Holland, les gens qui exercent des professions correspondant à leur personnalité perçoivent leurs activités de loisirs comme un prolongement de leur travail, alors que ceux dont les professions ne leur conviennent pas compensent par des activités de loisirs dans lesquelles ils s'engagent.

2.3. La mesure et la structure des intérêts de loisir

Plusieurs études ont mis en évidence que l'utilisation d'inventaires d'intérêts professionnels n'était pas adaptée pour appréhender les intérêts de loisirs. Dès lors, des inventaires d'intérêts spécifiques aux loisirs ont été créés. Le nombre de facteurs structurant les intérêts de loisirs varie d'une étude à l'autre. A titre d'exemple, McKechnie (1974) propose un modèle à six facteurs intitulés *Mechanics* (Chasse, jouer au poker, camping...), *Crafts* (activités artistiques et faites à la main...), *Intellectual* (activités culturelles, intellectuelles...), *Slow Living* (regarder la télévision, se faire bronzer...), *Neighborhood Sports* (basket, golf...) et *Glamour Living* (sports d'aventure).

Un autre exemple concerne le Questionnaire d'Intérêts de Loisirs de Hansen (*Leisure Interest Questionnaire* ; Hansen, 1998). Celui-ci comporte 250 items répartis en 20 échelles et le répondant doit spécifier son degré d'intérêt (j'aime, je n'aime pas et indifférent) pour des activités sportives, de cuisine, sur ordinateur, voyage, lecture, etc. Dans une série d'études psychométriques, Hansen et Scullard (2002), ont identifié après analyses factorielles avec rotations obliques, quatre facteurs : un premier regroupe sept échelles présentant un aspect artistique ou intellectuel ; un second facteur rassemble six échelles regroupant des activités compétitives et d'analyse ; un troisième facteur est composé de trois échelles partageant une thématique sociale ; un quatrième facteur avec trois échelles regroupe les activités d'extérieur (incluse dans ce facteur, l'échelle chasse et pêche sature de façon égale le second facteur).

Enfin, notons que la façon dont sont mesurés les intérêts professionnels et les intérêts de loisirs diverge dans de nombreuses études. S'il s'agit en psychologie vocationnelle, nous l'avons rappelé plus haut, de mesurer traditionnellement les intérêts en questionnant l'attraction pour des métiers ou des activités professionnelles (on parle ici d'intérêts inventoriés), en revanche, les loisirs sont souvent appréhendés en questionnant les répondants en terme d'activités effectuées ou projetées (on parle là d'intérêts manifestés). Autrement dit, le recouvrement entre les facteurs d'intérêts professionnels et les facteurs d'intérêts de loisirs n'est pas parfait (Reimer, 1987).

2.4. Les engagements citoyens ou les activités de sociabilité

Un constat s'impose concernant la nature des activités rassemblées dans les questionnaires de loisirs. Celles-ci sont généralement des activités ludiques, de détente ou de divertissement. Il est rarement proposé en revanche des activités que l'on pourrait qualifier de citoyennes, ou d'entraide voire tout simplement de sociabilité. Certes, peut se poser de nouveau la question de la définition des loisirs. Le volontariat, pour ne pas dire le militantisme, suppose (voire impose) un certain engagement (certes choisi) et parfois des obligations. Il y a, quoi qu'il en soit, participation, qui est, le rappellent Riverin et Simard (2003), la principale composante de la citoyenneté (l'une des visées des loisirs critiques selon eux). Mais il n'est pas dans notre propos d'entrer dans ce débat. Dans la tentative d'appréhender les intérêts de façon systémique qui est la nôtre, il nous apparaît important de ne pas omettre que les activités hors-travail ne sont pas toutes à visée de relaxation ou de développement personnel. Nombre de nos concitoyens sont des membres actifs d'associations, militent dans des organismes, participent à la vie de leur quartier. Plus précisément, onze millions de bénévoles donnent en moyenne 10 heures de leur temps par mois aux 800 000 associations qui existent en France (source CNRS 2001). Ce que Dumazedier (1988) nomme *l'animation*, concerne ces pratiques d'engagements sociaux volontaires de tous ordres. Elles partagent le temps libre avec les loisirs.

Il n'existe pas à notre connaissance d'outils permettant d'investiguer spécifiquement les intérêts que l'on peut porter à ces activités sociales. Une échelle sur les 20 que compte le Questionnaire des Intérêts de Loisir porte sur des activités de volontariat (*Community Involvement*).

Il y a là pourtant, nous semble-t-il, un vaste champ d'investigations à ouvrir sur des conduites finalement assez peu étudiées mais qui, dans nos sociétés post-modernes, ne peuvent que prendre de l'ampleur.

Pour résumer ces propos, ainsi que le rappellent Guichard et Huteau (2001), les intérêts manifestent des choix de valeurs qui débordent le cadre des seules activités professionnelles et les théories de l'orientation doivent « *prendre en compte l'instabilité actuelle des trajectoires personnelles et professionnelles en se centrant sur les diverses transitions qu'un individu doit effectuer tout au long de sa vie* ». C'est dès lors un système d'activités qu'il faut concevoir pour comprendre comment les activités pratiquées dans les différents domaines de vie sont reliées et prennent sens les unes pour les autres.

2.5. Le modèle du système des activités

Le modèle du système des activités est une application, une opérationnalisation de la théorie dite de la socialisation active et plurielle. Cette théorie trouve son origine dans l'idée développée par Malrieu selon laquelle, les comportements dans un domaine de vie sont régulés par la signification que le sujet leur accorde dans d'autres domaines de vie (Malrieu, 1979). De ce point de vue, les conduites dans un domaine de vie sont considérées à la lumière des rapports que les sujets instaurent entre leurs différents domaines d'activités et dans leurs relations à autrui. Autrement dit, les conduites et les représentations que les sujets élaborent dans un milieu sont plus intelligibles si l'on tient compte de celles qu'ils développent et signifient en d'autres milieux et temps de leur socialisation.

Ce qui caractérise également cette conception de la socialisation, c'est l'idée que le sujet *« devient agent de sa socialisation dès lors qu'au travers ses expériences, il est conduit à se situer face aux influences, aux sollicitations, aux attentes de milieux différents et hétérogènes, et à introduire en ceux-ci les siennes propres pour les y faire reconnaître. C'est la conception d'un sujet qui se constitue par ses activités sur ses milieux autant qu'il est constitué par eux »* (Baubion-Broye et Hajjar, 1998, p.30). Le principe fondamental de cette théorie réside alors dans le fait que *« la socialisation passe par des conduites de personnalisation qui traduisent une intériorité active du sujet. Ces conduites procèdent de significations construites par le sujet à propos de ses capacités, non à s'adapter aux circonstances qui lui sont imposées, mais à chercher les moyens sinon les motifs et les raisons de les restructurer, à devenir opérateur de réorientation et de transformation au cours des événements »* (Baubion-Broye, Malrieu et Tap, 1987).

Cette conception systémique des activités de socialisation au travail et hors travail permet d'appréhender les processus de niveaux intrapersonnel, interpersonnel et organisationnel qui sont à l'œuvre dans la dynamique des transformations identitaires des sujets confrontés à des choix de carrière et à des incertitudes concernant leur vie personnelle et professionnelle.

Ainsi, il est posé au rang de postulat, que les activités accomplies (ou projetées) par le sujet dans les milieux et temps de sa socialisation forment un système. Celui-ci est constitué de plusieurs sous-systèmes (familial, professionnel, personnel et social) qui sont à la fois autonomes et indépendants dans leur mode de fonctionnement et dans l'organisation même de ces activités. Il y a autonomie relative des sous-systèmes car chacun des sous-systèmes (ou domaines) se définit par des objectifs, des contraintes et des ressources, des modalités de régulation et de contrôle qui lui sont propres. Il y a interdépendance des sous-systèmes car entre les activités qui composent le système total s'effectuent des échanges motivationnels, informationnels, matériels. De sorte que les ressources ou contraintes d'un sous-système d'activités peuvent constituer des aides ou des obstacles au fonctionnement des autres.

Le sujet est dit actif parce que c'est à lui que revient de définir les termes du problème à résoudre, de procéder à des arbitrages entre les objectifs et des activités qu'il juge concurrents, d'évaluer les coûts et les insuffisances des choix qu'il a faits, d'anticiper leurs conséquences sur soi et sur autrui. Au final, le sujet organise et anticipe ses activités dans un domaine selon les

significations que celles-ci revêtent pour lui, dans les autres domaines de sa socialisation actuelle ou à venir. Ce travail psychique consiste ainsi en une intersignification d'activités. (Baubion-Broye et Hajjar, 1998, p.38-40).

2.6. Objectifs de recherche

Nous avons vu plus haut comment certains auteurs ont pensé que les activités de loisirs pouvaient être des indicateurs d'intérêts professionnels. Cette conception, replacée dans le cadre plus général de la théorie de Holland et du modèle du système des activités, pose trois questions.

Premièrement, dans la mesure où les six types d'intérêts de Holland sont des types de personnalité, et que les individus recherchent des milieux congruents avec leur personnalité, ne devrait-on pas s'attendre à retrouver ces types dans d'autres domaines de vie ?

On peut d'ailleurs étayer la pertinence de cette question sur certains constats. On a vu ci-dessus que le recouvrement entre les facteurs d'intérêts professionnels et les facteurs d'intérêts de loisirs n'est pas parfait. Pour autant, il ne nous semble pas qu'il y ait non plus une totale indépendance. C'est ce qui ressort de l'une des études de Hansen et Scullard (2002) qui ont fait passer le Questionnaire des Intérêts de Loisirs et l'Inventaire d'Intérêts de Strong à 273 étudiants (âge moyen 19 ans). Le tableau des intercorrélations entre les 20 échelles de loisir et les types de Holland issus du Strong (p.336) montre des coefficients parfois très élevés. A titre d'exemple, .77 entre l'échelle Art et Culture et le type Artistique ; .50 entre l'Engagement Communautaire et le type Social ; .77 entre Bricolage et Réparation et le type Réaliste ; .37 entre l'échelle Jardinage et Nature et le type Investigateur ; .36 entre l'échelle Activités Informatiques et le type Conventionnel ; .33 entre l'échelle Sports Individuels et le type Entreprenant.

Deuxièmement, à partir de cette étude, on peut sans peine imaginer que tant le choix des items, que leur regroupement à l'intérieur de catégories préétablies, puissent peser lourdement sur la force des relations entre les différentes structures. Ainsi, la corrélation modérée mais significative entre l'échelle Jardinage et Nature et le type Investigateur pourrait-elle s'expliquer, selon nous, par la présence de nombreux items de loisirs portant sur l'étude et l'observation des animaux et des végétaux (activités présentant peu de lien avec le jardinage, lui-même plutôt de type Réaliste).

Ne pourrait-on pas, dès lors, essayer de caractériser les activités d'autres domaines de vie (familial, loisir, sociabilité...) par la même typologie du Holland ?

Troisièmement, et toujours en considérant que les intérêts sont dépendants de la personnalité du sujet ainsi que de la situation sociale dans laquelle il se trouve, nous pensons que le sujet organise et projette ses activités dans un domaine selon les significations que celles-ci revêtent pour lui dans d'autres domaines.

Dès lors, on peut se demander si l'intérêt pour un type d'activité aura toujours le même sens dans des milieux de vie différents. Ainsi par exemple, une activité réaliste (poterie, bricolage) dans l'environnement professionnel pourrait très bien prendre un sens social dans la sphère familiale (support de discussion avec les enfants).

Les études que nous menons pour élaborer cet inventaire reposant sur une conception systémique des intérêts prennent également leur source dans ces questions et veulent y apporter des éléments de réponse.

3. METHODOLOGIE

3.1. La construction de l'inventaire du système des intérêts

La phase exploratoire de la construction de l'inventaire

Dans un premier temps, à l'aide d'une série d'études exploratoires, Araud et Michel (2001) ont rassemblé un grand nombre d'activités professionnelles et extra-professionnelles relevant de différents domaines de vie, ces activités devant correspondre par ailleurs aux six types de Holland, (Réaliste, Investigateur, Artistique, Social, Entreprenant et Conventionnel). Le nombre et le choix des domaines dépend des populations étudiées et sont définis en général par des études exploratoires. Sur la base d'études antérieures menées sur des populations d'adultes et d'étudiants, il a été décidé de conserver quatre sphères de vie (Familiale, Professionnelle, Sociale et Personnelle (Loisirs)).

Araud et Michel ont utilisé deux méthodes pour rassembler ces activités.

La première a consisté en des entretiens à l'aide de supports visuels. Ces entretiens ont été menés auprès d'étudiants et d'adultes. Il était présenté à la personne six images stéréotypées de personnages exerçant leur métier et correspondant à la typologie de Holland, ainsi qu'un résumé des six types de personnalité associée. Après avoir demandé aux sujets de se familiariser avec chaque personnage en retrouvant pour chacun d'eux la description qui lui correspondait, il leur a été demandé d'imaginer tous ces personnages dans leur vie quotidienne, et plus précisément de les imaginer, chacun à leur tour réalisant des activités dans leurs différents domaines de vie : familial, professionnel, social et personnel (loisir).

La seconde méthode pour rassembler des activités s'est faite sur la base de l'étude de manuels d'inventaires d'intérêts et de méthodes s'inscrivant dans le courant de l'éducation à l'orientation.

Plus de 120 activités ont ainsi été rassemblées dans ce qui a été appelé une banque d'activités.

Dans un second temps, Araud et Michel ont essayé de repérer les items dont on puisse affirmer qu'ils appartiennent bien à tel ou tel type de Holland et identifiés comme étant bien des activités de telle ou telle sphère de vie. Pour ce faire, un premier questionnaire a été construit. Il était composé de quatre parties correspondant aux quatre sphères de vie. A l'intérieur de chaque sphère, 18 activités étaient présentées, trois par type de Holland. Il y avait donc en tout 72 activités. Les

sujets étaient invités à situer leur intérêt pour chaque activité sur une échelle de type Likert en cinq modalités, allant de 1 pas du tout intéressé à 5 très intéressé.

Cette première version a été passée par une centaine d'étudiants tout venant abordés sur le campus de l'Université de Toulouse le Mirail. Sur la base d'analyses classiques, un certain nombre d'items a été remplacé par d'autres puisés dans la banque activités. Il a été décidé 1) de proposer un plus grand nombre d'items par sphère afin de tester davantage d'items et 2) de porter à 9 le nombre de modalités de réponses.

La seconde version ainsi construite comprenait 87 items : 24 pour la sphère familiale, 18 pour la sphère professionnelle, 24 pour la sphère sociale et 21 pour la sphère personnelle (loisirs). Elle a été passée par 95 étudiants en formation initiale et en formation continue (respectivement 48 et 47). Tout comme pour la première version, des items ont été remplacés.

L'inventaire du système des intérêts

L'inventaire du système des intérêts ainsi constitué comprend 72 items, 18 par sphère de vie, avec dans chacune d'elle trois items par type hollandien. Autrement dit, il y a en tout 12 items par type de Holland. Par exemple, dans la sphère familiale, « Ranger, mettre de l'ordre pour avoir une maison bien tenue » est un item de type Conventionnel ; dans la sphère professionnelle, « Aider les jeunes à choisir une orientation » est un item de type Social ; dans la sphère sociale, « Être président d'un club, d'une association » est un item de type Entreprenant ; dans la sphère personnelle, « Écrire des poèmes » est un item de type Artistique. Les items sont présentés à l'intérieur de quatre tableaux, un par sphère, avec à chaque fois une consigne pour bien situer le domaine de vie. Les répondants doivent indiquer leur intérêt sur une échelle de type Likert à 9 modalités allant de pas intéressé et très intéressé.

3.2. Les sujets

Pour la présente étude concernant cette troisième version, l'échantillon est composé de 497 étudiants inscrits en première année de psychologie à l'Université Toulouse le Mirail (France). Les répondants sont en majorité des filles (80%). 90% ont entre 18 et 22 ans.

3.3. Procédure

L'inventaire du système des intérêts a été rempli à la fin de Travaux Dirigés de Psychologie Sociale et du Travail. La participation a été présentée comme une contribution à une recherche en cours, sur la base du volontariat.

4. RÉSULTATS

Plusieurs analyses factorielles exploratoires (analyses en composantes principales) ont été menées sur les matrices des intercorrélations entre les différents items. En fait, trois catégories de matrice ont été ainsi explorées : la première catégorie correspond à la matrice de l'ensemble

des 72 items ; la seconde catégorie, comporte quatre matrices regroupant les items par domaine de vie ; la troisième catégorie comporte six matrices, une par type de Holland. Pour chacune des 11 matrices, nous avons essayé plusieurs solutions quant au nombre de facteurs à retenir et aux rotations (les deux solutions, orthogonale (varimax) et oblique (oblimin) ont été testées).

Notre objectif, dans cette contribution, n'est pas de détailler l'ensemble de ces résultats. Il s'agit plutôt de centrer notre propos sur des données qui invitent (ou non) à poursuivre la réflexion sur cette approche systémique des intérêts. Aussi, ne présenterons-nous ci-dessous, que les analyses menées sur la matrice de l'ensemble des 72 items. Nous n'avons pris en compte que les items dont les saturations étaient supérieures à .40. Ces analyses ont été faites à l'aide du logiciel SPSS version 10.0.5.

Avant rotation, l'analyse en composantes principales fait apparaître 19 facteurs avec une valeur propre supérieure à 1. Cependant, le graphique des valeurs propres montre nettement six facteurs au-dessus « de la pente douce ».

En terme de rotation, deux solutions étaient intéressantes à mener : une solution à quatre facteurs, en référence aux quatre domaines de vie et une solution à six facteurs, en référence aux six types de Holland.

La rotation orthogonale (varimax) en quatre facteurs (les quatre premiers facteurs expliquent 31% de la variance commune) aboutit à des regroupements difficilement interprétables : mais il ne s'agit pas, quoi qu'il en soit, de domaine de vie.

La rotation orthogonale (varimax) à six facteurs (les six premiers facteurs expliquent 38% de la variance commune) est présentée dans le tableau 1.

Tableau 1. Matrice des composantes après rotations

	1	2	3	4	5	6
SS45	.674					
SS51	.650					
SE42	.587					
PS32	.555					
LS65	.521					
SC41	.509					
SI47	.490					
FS15	.486					
SE44	.483				.450	
SA43	.467		.410			
FS12	.446					
PS19	.437					
LS69	.434					
FA08	.431					
SS37	.429					
SE52	.418					
FS06	.417					
SR50	.413					
PS27	.410					
SC48						
SC54						
LS59						
FC10		.614				
LE61		.593				
FC14		.588				
FE16		.584				
FC05		.575				
LC58		.554				
FI04		.527				
FE03		.512				
LC64		.483				
PC22		.467				
FE07		.426				
LI67		.416				
PC34		.409				
LC72						
FA13						
PE25						
LE70						
LA60			.683			
PA24			.682			
LA68			.568			
SA39			.565			
FA01			.564			
LA63			.563			
PA31			.511			
PA26			.507			
SA49						
PC29						
LI55				.680		
SI53				.652		
PI28				.610		
LI62				.597		
FI18				.464		
PI20				.454		
PI35				.452		
FI11						
SI38						
PR23					.608	
PR36					.607	
SR40					.519	
LR71					.505	
FR02					.437	
LE57						
LR56						.572
PR30						.563
FR09						.514
SR46						.494
FR17						.452
PE33						.421
LR66						.405
PE21						

Méthode d'extraction : Analyse en composantes principales. Méthode de rotation : Varimax avec normalisation de Kaiser. La rotation a convergé en 24 itérations.

Le code de chaque item est défini de la sorte : la première lettre renvoie à la sphère de vie : F pour Familiale, P pour Professionnelle, S pour Sociale et L pour Loisir (Personnelle) ; la seconde lettre renvoie au type de Holland (RIASEC) ; le nombre est le numéro d'ordre de l'item dans le questionnaire (de 1 à 72).

Le contenu des facteurs est le suivant :

Facteur 1 : 19 items dont 11 de type Social* (sur les 12 que compte le questionnaire) et 10 relevant de la sphère sociale* (sur les 18 que compte le questionnaire) (*il y a 2 items relevant à la fois du type Social et du domaine social) ;

Facteur 2 : 14 items dont 13 de type Entreprenant et Conventionnel (sur les 24 que compte le questionnaire) ;

Facteur 3 : 8 items de type Artistique (sur les 12 que compte le questionnaire) ;

Facteur 4 : 8 items de type Investigateur (sur les 12 que compte le questionnaire) ;

Facteur 5 : 5 items de type Réaliste (avec des activités mécaniques et manuelles) ;

Facteur 6 : 7 items dont 6 du type Réaliste (extérieur, cuisine) ; (soit pour les facteurs 5 et 6, 11 items de type Réaliste sur les 12 que compte le questionnaire).

Quatre items se trouvent regroupés dans des facteurs ne correspondant pas aux dimensions prédéfinies (RIASEC de Holland ou domaines de vie) si l'on retient des saturations supérieures à .40 : FA08 (*Amener les enfants à un concert, voir un spectacle de danse*) dans le facteur Social ; FI04 (*Analyser, comparer des produits en étudiant des revues de consommateurs*) et LI67 (*Regarder assidûment des émissions des reportage "découverte" à la télévision*) dans le facteur Entreprenant/Conventionnel ; enfin PE33 (*Convaincre, argumenter pour défendre une personne (avocat...), un produit (publicitaire...)...*) qui sature négativement le facteur Réaliste extérieur.

Deux items saturer deux facteurs de façon similaire : l'item SA43 (*Imaginer, créer une manifestation culturelle (festival, spectacle)*) qui sature le facteur Social et le facteur Artistique ; l'item SE44 (*Obtenir des commerçants de votre localité qu'ils sponsorisent la foire locale*) qui sature le facteur Social et le facteur Investigateur.

5. DISCUSSION

Du point de vue RIASEC, on retrouve donc assez nettement trois types (Social ; Artistique ; Investigateur) ; un autre (Réaliste) se répartit sur deux facteurs ; deux autres enfin qui sont regroupés (Entreprenant et Conventionnel). Au final, ces observations ne sont guère surprenantes : de nombreuses études ont montré que les dimensions Entreprenant et Conventionnel sont souvent confondues et que les activités de plein air ont tendance à s'éloi-

gner des autres activités réalistes de type mécanique ou manuel (Guichard et Huteau, 2001 ; Vrigaud et Bernaud, 1994).

Du point de vue des domaines de vie, seules les activités de la sphère sociale sont (à moitié) regroupées dans ce premier facteur rassemblant donc les intérêts pour les activités à caractère social. Les activités des trois autres sphères (familiale, professionnelle et personnelle (loisirs)) se retrouvent dans tous les facteurs en fonction du type de Holland associé.

Le type de Holland apparaît donc dominant au regard des préférences inventoriées. Autrement dit, les répondants ont exprimé des intérêts (ou des absences d'intérêts), davantage en terme de contenu que de domaine de vie d'appartenance. Cela dit, à un niveau individuel, il serait intéressant de regarder si des choix élevés seraient plus fréquents dans telle ou telle sphère. Cependant, au vu des résultats présentés ici, le calcul d'un score d'intérêt par domaine n'aurait pas de sens dans la mesure où l'idée d'unidimensionalité propre à chaque sphère n'est déjà pas constatée.

Enfin, et même si l'amélioration est certaine entre les trois versions, les analyses mettent en évidence que de nombreux items ne saturent toujours pas l'un des six facteurs retenus (lorsque la saturation est supérieure à .40, rappelons-le). Au nombre de treize dans la présente version, ces items sont par ailleurs difficilement catégorisables : on y trouve tous les types de Holland et tous les domaines de vie.

Cela dit, nous pouvons constater deux autres améliorations avec cette troisième version : tout d'abord, le nombre d'items demeurant regroupés dans des facteurs ne correspondant pas aux dimensions prédéfinies (RIASEC de Holland ou domaines de vie) est devenu très petit : il y en a quatre. Le constat est identique pour les items saturant deux facteurs de façon similaire : il n'en reste que deux.

Nous retenons tout de même, que même après trois tentatives (les deux ayant servi de pré-tests, et celle-ci), il n'est pas toujours évident de catégoriser à priori les activités. Il faudra encore affiner cet inventaire.

6. CONCLUSION

Un nombre croissant d'auteurs pensent que la carriérologie ne peut plus se limiter à la seule sphère professionnelle. Et quand bien même celle-ci resterait centrale dans ce champ d'investigations, de nombreuses approches soulignent, pour les unes l'intérêt, pour les autres la nécessité, de replacer la carrière professionnelle dans le contexte plus large des autres domaines de vie.

A l'instar des études menées sur l'interdépendance des milieux de vie, les recherches que nous avons présentées visent à élaborer un modèle reposant sur une conception systémique des intérêts. Pour ce faire, nous avons pensé que le modèle de Holland pouvait servir de base à la catégorisation des intérêts.

En réponse à l'interrogation que nous avons posée sur la réelle possibilité de catégoriser des activités extra-professionnelles à l'aide de la typologie de Holland, les données récoltées et les analyses menées apportent des éléments positifs. Ainsi, les activités regroupées au sein de facteurs clairement interprétables en terme de type de Holland sont issues des différents domaines de vie, familial, social, personnel (loisirs) et professionnel.

Ceci conforte notre choix du RIASEC de Holland qui, rappelons-le, nous a semblé pertinent pour plusieurs raisons. C'est tout d'abord un modèle théorique qui avance un certain nombre d'hypothèses et dont on commence à bien cerner les avantages et les limites ; largement utilisé en recherche, il offre ensuite la possibilité de comparaisons entre les études ; enfin, occupant une position intermédiaire entre les deux conceptions de l'orientation que sont le courant de l'expertise et le courant développemental et éducatif, il rencontre un large succès auprès des praticiens et l'une de nos ambitions est, à terme, de proposer un réel outil de terrain.

Cet inventaire du système des intérêts est imaginé plutôt comme outil facilitant le développement personnel, plutôt que comme outil de diagnostic. Son intérêt ne résiderait alors pas tant dans le calcul de scores hollandiens que dans l'activation d'un travail d'intersignification qu'il pourrait susciter. Mais la mise au point de cet outil d'investigation systématique doit passer par la présentation d'intérêts catégorisables sans ambiguïté.

Et les résultats que nous avons rapportés, s'ils confortent la pertinence d'une telle approche, soulignent par ailleurs la nécessité de poursuivre le travail d'amélioration de cet inventaire. En effet, un tiers des activités proposées ne se regroupe pas dans les facteurs retenus. Il faut donc proposer d'autres items en remplacement de ceux identifiés, sur la base des analyses factorielles exploratoires menées sur l'ensemble des matrices (et donc non seulement sur celle présentée dans le cadre restreint de cet article).

Par ailleurs, le fait d'avoir pu disposer d'un grand nombre de répondants nous a autorisés à mener ce type d'analyse sur l'ensemble des 72 items. Pour autant, notre population présente des caractéristiques qui limitent la généralisation des résultats. Certes, les étudiants en Sciences Humaines et en particulier en Psychologie proviennent de milieux hétérogènes et sont souvent, en première année, en attente d'autres orientations. Mais ce sont en grande majorité des jeunes femmes et l'on ne peut négliger, par exemple, le caractère sexué de leurs préférences professionnelles. Cet aspect particulier de l'échantillon se traduit, par exemple, par des distributions de réponses pour certaines activités en forme de i (rejet) ou en forme de j (attrait), distributions au final peu désirables dans des analyses statistiques reposant sur les covariances entre les variables. Dès lors, elles pourraient bien influencer les intercorrélations entre les items et donc le nombre et la composition des facteurs issus de l'analyse factorielle.

Il est important, à l'avenir, d'élargir nos observations à d'autres populations, moins homogènes et plus âgées.

Si à terme, cet inventaire pourrait aider à une clarification des intérêts dans le cadre de conseil en orientation par exemple, il pourrait également s'avérer un outil d'investigation scientifique pertinent au service de chercheurs s'intéressant à la problématique des intérêts. Nous terminerons par un dernier exemple d'études à mener.

Le lecteur aura peut-être remarqué que nous avons posé plus haut deux interrogations qui peuvent se concurrencer. L'une porte sur la manifestation des types de Holland dans l'ensemble des différents domaines de vie ; l'autre porte sur la signification d'intérêts pouvant varier pour une même activité d'une sphère à l'autre. Dès lors, trois hypothèses alternatives peuvent être posées : hypothèse 1 - les intérêts d'un domaine sont identiques aux intérêts des autres domaines (hypothèse qui prévaut dans le modèle de Holland) ; hypothèse 2 - les intérêts sont spécifiques à chaque domaine de vie ; hypothèse 3 - il n'y a ni séparation, ni identité, mais des recouvrements partiels entre intérêts de différents domaines (hypothèse qui s'accorde avec la théorie de la socialisation active et plurielle).

La mise au point de cet inventaire systémique des intérêts permettrait de tester ces hypothèses et d'une façon générale, nous pensons que cette conception systémique pourra contribuer à l'avancement des connaissances dans ce domaine des intérêts.

Jean-Philippe Gaudron est maître de conférences en psychologie sociale et du travail à l'Université Toulouse le Mirail et membre du laboratoire Personnalisation et Changements Sociaux. Ses recherches portent sur les démarches et outils utilisés en orientation professionnelle pour adultes ainsi qu'aux processus psychologiques et psychosociologiques à l'œuvre dans ces pratiques de conseil. Courriel : gaudron@univ-tlse2.fr

Stéphanie Araud est psychologue du travail et doctorante à l'Université Toulouse le Mirail au sein du laboratoire Personnalisation et Changements Sociaux. Ses travaux portent sur la structuration des intérêts et leurs liens avec les valeurs et la construction du projet professionnel.

Is it possible to apprehend in a global and integrated manner the many interests that individuals have for activities at work and in their private lives? Like research on the interdependence of life environments, the goal of the work presented here is to develop a model based on a systematic conception of interests. In other words, it is to create a model that takes into consideration the non-occupational dimensions and factors of occupational interests. Data compiled from 700 student questionnaires show that Holland's typology can be used as a tool in a systematic approach to interests. In conclusion, the authors propose topics for university research, and also suggest possible practical applications of the model.

RÉFÉRENCES

- ARAUD, S., et MICHEL, I. (2001). *Comprendre la construction des intérêts professionnels, l'apport du système des activités*. Mémoire de maîtrise. Université Toulouse le Mirail.
- BAUBION-BROYE, A., et HAJJAR, V. (1998). Transitions psychosociales et activités de personnalisation. Dans A. Baubion-Broye (Ed.), *Événements de vie, transition et construction de la personne*. Saint-Agne : Eres, p. 17-43.
- BAUBION-BROYE, A., MALRIEU, P., et TAP, P. L'interstructuration du sujet et des institutions. *Bulletin de Psychologie*, 379, 435-447.
- BOUTINET, J.P. (2001). Nouvelles données autour des itinéraires carriérologiques de la vie adulte. *Carriérologie*, 8-1, 21-24.
- BUJOLD, C. et GINGRAS, M. (2001). *Choix professionnel et développement de carrière. Théories et recherches*. Montréal : Gaëtan Morin Éditeur (2e éd.).
- DUPONT, J-B., GENDRE, F., BERTHOUD, S., et DESCOMBES, J-P. (1979). *La psychologie des intérêts*. Paris : P.U.F.
- DUMAZEDIER, J. (1962). *Vers une civilisation des loisirs*. Paris : Éditions du Seuil.
- DUMAZEDIER, J. (1988). *Révolution culturelle du temps libre 1968-1988*. Paris : Méridiens Klincksieck.
- DUMAZEDIER, J., et RIPPERT, A. (1966). *Loisir et culture*. Série Le loisir et la ville, t1. Paris : Éditions du Seuil.
- DYER, D., T. (1939). Relationship to vocational interests of men in college and subsequent occupational history for 10 years. *Journal of Applied Psychology*, 23, 282-288.
- HANSEN, J.C. (1998). *Leisure Interest Questionnaire*. St Paul, MN : JCH Consulting
- HANSEN, J.C., et SCULLARD, M. (2002). Psychometric evidence for the leisure Interest Questionnaire and analyses of the structure of leisure interests. *Journal of Counseling Psychology*, 49 (3), 331-341.
- HUTEAU, M. (2001). L'évaluation des intérêts professionnels. *Psychologie Française*, 46-3, 259-266.
- HOLLAND, J.L. (1997). *Making vocational choices : A theory of vocational personalities and work environments*. Odessa, FL : Psychological Assessment Resources, (3e éd.).

- MCKECHNIE, G.E. (1974). The psychological structure of leisure: Past Behavior. *Journal of Leisure Research*, 6, 27-45.
- MALRIEU, P. (1979). La crise de personnalisation. Ses sources et ses conséquences sociales. *Psychologie et Éducation*, 3, 1-18.
- NEULIGER, J. (1976). *The psychology of leisure, Research approaches to the study of leisure*. Springfield, Ill., Ch : C ; Thomas.
- REIMER, D.G. (1987). Measuring interest diversity: An exploration of the characteristics of widespread vocational interests. *Dissertation Abstracts International*, 47, 4290-4291.
- RIVERIN, D., et SIMARD, Y. (2003). Au-delà du lien travail-loisir : la citoyenneté. *Carriérologie*, 9 (1-2), 219-238.
- SUPER, D.E. (1964). *La psychologie des intérêts*. Paris : P.U.F.
- SUPER, D.E., SAVIKAS, M.L., et SUPER, C.M. (1996). The life-span, life-space approach to careers. In D. Brown, L. Brooks et coll. (éds.) *Carrer choice and development*. San Francisco : Jossey-Bass, (3^e éd.), p.121-178.
- VRIGNAUD, P., et BERNAUD, J.L. (1994). La structure des intérêts dans une perspective inter-culturelle : le modèle de Holland est-il transférable en France ? In J.L. Bernaud et coll. (éds.). *Les questionnaires d'intérêts professionnels*. Paris : EAP, p. 11-39.
- YONNET, P. (1999). *Travail, loisir : temps libre et temps social*. Paris : Gallimard.